

**©** 01 55 95 88 88

o vds@immobiliereparent.com

# BAREME DES HONORAIRES IMMOBILIERE PARENT VAL DE SEINE

#### HONORAIRES DE VENTE

Local à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, terrain à bâtir, cession de bail :

Jusqu'à 299 999€
A partir de 300 000€
Pour tout mandat VIP\*\*, à partir de 350 000€
Vente en viager
Forfait minimum pour toute transaction

5 % TTC\* du prix de vente 4 % TTC\* du prix de vente 3 % TTC\* du prix de vente 7% TTC\* de la valeur vénale 2500€ TTC\*

A la charge des vendeurs ou des acquéreurs selon le mandat, les honoraires s'entendent comme maximum

### **HONORAIRES EXPERTISE**

Avis de valeur par expert immobilier agrée CEIF

180€ TTC\*

### HONORAIRES d'acte de LOCATION

(en zone A bis -décret 2013-392 du 10 mai 2013)

### ■ Bail d'habitation nu et meublé

### A la charge du locataire

Visite, constitution du dossier, rédaction de bail 12€ TTC\*/m² Etat des lieux 3€ TTC\*/m²

## A la charge du bailleur

Visite, constitution du dossier, rédaction de bail

12€ TTC\*/m²

Etat des lieux

Rédaction et diffusion d'annonce, recherche du locataire,
négociation, accompagnement, vérification de solvabilité,
mise en place du locataire, pré-état des lieux

12€ TTC\*/m²

3€ TTC\*/m²

4% TTC\* du montant
du loyer annuel HC

## Bail commercial

A la charge du preneur

15% TTC\* du loyer de base sur la 1ère période triennale

### Autres locaux :

A la charge du locataire forfait 120€ TTC\*
A la charge du bailleur forfait 120€ TTC\*
Frais de dossier (à partager par moitié) 100€ TTC\*

### Honoraires en date du 01/04/2022

\*TVA: 20% \*\*Vendeur Immobilier Privilégié

EXPERTISE | VENTE | ACHAT | LOCATION | GESTION | VIAGER | COMMERCE

